



**SAINTE-JULIE**

## **AVIS PUBLIC**

### **Entrée en vigueur**

---

AVIS est donné par la soussignée que le conseil municipal, à une séance ordinaire tenue le 12 novembre 2024, adoptait le règlement suivant :

- ***Règlement 1084-12 modifiant le règlement 1084 fixant les limites de vitesse permises sur le territoire de la ville de Sainte-Julie afin de réduire certaines limites de vitesse et d'ajuster les zones de 30 km/h à proximité des parcs et des écoles.***

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication et est actuellement déposé sur le site Internet de la Ville de Sainte-Julie, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 21 novembre 2024.

Nathalie Deschesnes, avocate  
Greffière

---

**Publication** : Site Internet de la Ville de Sainte-Julie le 21 novembre 2024.



**SAINTE-JULIE**

**R È G L E M E N T 1 0 8 4 – 1 2**

---

Avis de motion	2024-10-07
Dépôt du projet	2024-10-07
Adoption	2024-11-12
Entrée en vigueur	2024-11-21

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1084 FIXANT LES LIMITES DE VITESSE PERMISES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE AFIN DE RÉDUIRE CERTAINES LIMITES DE VITESSE ET D'AJUSTER LES ZONES DE 30 KM/H À PROXIMITÉ DES PARCS ET DES ÉCOLES**

---

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le *Règlement 1084 fixant les limites de vitesse permises sur le territoire de la ville de Sainte-Julie*;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 octobre 2024, sous le n° 24-397;

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1** L'annexe « A » du *Règlement 1084 fixant les limites de vitesse permises sur le territoire de la ville de Sainte-Julie* est remplacée par l'annexe « A » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

**ARTICLE 2** Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

SIGNÉ À SAINTE-JULIE, ce treizième (13<sup>e</sup>) jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-quatre (2024).

(s) Mario Lemay

\_\_\_\_\_  
Mario Lemay  
Maire

(s) Nathalie Deschesnes

\_\_\_\_\_  
Nathalie Deschesnes  
Greffière

